AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C1564
FR00140039U7-FS0523

28 juin 2021

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

TRANSITION

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 25 juin 2021, la société de droit de l'état du Delaware The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi indirectement en hausse, le 23 juin 2021, le seuil de 5% des droits de vote de la société TRANSITION et détenir, indirectement, par l'intermédiaire de la société Goldman Sachs International qu'elle contrôle, 1 340 000 actions TRANSITION représentant autant de droits de vote, soit 4,67% du capital et 5,72% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions TRANSITION hors marché.

À cette occasion, la société Goldman Sachs International a franchi individuellement en hausse le même seuil.

[1] Sur la base d'un capital composé de 28 666 667 actions (en ce compris notamment 5 255 556 ADP sans droits de vote) représentant 23 411 111 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.